



---

*Parliamentarians for Global Action  
Acción Mundial de Parlamentarios  
Action Mondiale des Parlementaires  
Groupe National RDC*



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
ASSEMBLEE NATIONALE  
Honorable MUHIMA BINTU Sabine  
DEPUTE NATIONAL  
Circonscription électorale de Walikale



---

Table ronde sur « **La violence sexuelle dans les conflits armés** »  
Par le *groupe parlementaire pour les droits humains* du Parlement Suisse  
31 mai 2011 au Palais Fédéral à Berne, Suisse.

Titre de la réflexion :

**FEMME ET CONFLITS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PERIODE DE 1960 JUSQU'A CE JOUR**

***APPEL A L'ACTION POUR LA REHABILITATION DE LA DIGNITE DES  
FEMMES ET FILLES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO***

**Par Honorable MUHIMA BINTU Sabine,  
Député National, Elue de la circonscription électorale de WALIKALE et membre de  
PGA/RD Congo**

.....

---

*Parliamentarians for global action (PGA), Groupe National de la RD Congo*

*Contacts : Palais du Peuple*

Tel. (+243)81 6989044, (+243)999937820

E- mail : [mbsabine2001@yahoo.fr](mailto:mbsabine2001@yahoo.fr)

Site web: [www.pgaction.org](http://www.pgaction.org)

*Réflexion de l'honorable MUHIMA BINTU SABINE sur 'FEMME ET CONFLITS EN RDC*

## ***INTRODUCTION***

Les viols, le manque d'accès aux champs et aux médicaments, la mortalité maternelle et infantile due aux mauvaises conditions d'accouchement et d'allaitement, les mauvaises conditions de vie et bien d'autres problèmes liés à l'insécurité dont sont victimes les populations, particulièrement les femmes et les filles des régions où sévissent les guerres et l'insécurité en RDC, résument la misère et l'ignominie de la femme et la fille congolaise face à ses droits fondamentalement vitaux.

Les récentes informations recueillies renseignent que le viol est encore utilisé comme arme de guerre et de domination par des hommes en arme dans la région du Kivu, à l'EST de la République Démocratique du Congo. Le constat suivant était fait : à chaque nouvelle attaque d'un village, 75 à 90% des femmes sont violées par les soldats.

Le cauchemar vécu est que près de 200 femmes, ainsi que des enfants, viennent de le subir dans le village de Busurungi (Nord Kivu). Le 30 juillet dernier, des insurgés ont attaqué Busurungi et s'y sont installés jusqu'au 3 août. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a rapporté que pendant cette opération, les rebelles ont pillé les maisons et violé plusieurs femmes à Busurungi et dans les environs. Un groupe humanitaire, le Corps médical international (IMC), a aussi rapporté que les hommes des FDLR avaient violé systématiquement la population pendant quatre jours. Au total, 179 cas de violences sexuelles ont été signalés ; des femmes se cachent encore, honteuses, effrayées des représailles.

Une telle situation nous interpelle tous et mérite qu'un diagnostic sérieux sur la situation actuelle de la femme congolaise soit réalisé en vue de réaliser des actions de réponse adéquate pour éradiquer cette culture de violence et d'agressivité visant la dégradation de la condition de la femme et qui prend des ampleurs inquiétantes dans la société congolaise et ce, en violation systématique de la Constitution de la République, des lois nationales protégeant la femme et des conventions, résolutions et traités internationaux de protection et de promotion de la femme.

Avec l'impulsion de l'Action mondiale des parlementaires (PGA), notre organisation, nous nous sommes résolus d'apporter cette réflexion qui retracera succinctement le contexte général sur la situation de la femme en RDC, les événements tragiques, les faits aggravant les violations des droits fondamentaux des femmes et des filles et enfin quelques pistes de solution.

## ***I. CONTEXTE GENERAL***

Avant l'indépendance de la RDC (soit avant 1960), le statut de la femme est à considérer dans le contexte des peuples colonisés c'est-à-dire jouissant des droits limités.

La femme du Congo Belge ne jouissait pas des mêmes droits que les autres femmes des pays dits civilisés ou indépendants. L'accès difficile à l'éducation, déjà à l'indépendance, l'on cite généralement le nom d'une femme universitaire du nom de Sophie KANZA LIAU.

Le droit à la santé n'était pas totalement garanti. La mortalité maternelle et infantile était élevée, bref la femme vivait dans la précarité et la marginalisation.

La femme congolaise était essentiellement rurale et dans ce contexte, elle subissait les traditions coutumières, qui généralement n'étaient pas favorable à l'épanouissement de la femme.

La période de 1960 à 1990, la situation de la femme congolaise a évolué à certains égards. Sur le plan de l'éducation, beaucoup des femmes y ont accédé. La femme n'était plus essentiellement rurale mais elle est devenue urbaine, avec l'accès à l'information, à la formation et à l'emploi.

Toute fois, cette période ayant été caractérisé par un régime dictatorial qui a appauvri toute la nation, la femme n'a pas échappé au phénomène de pauvreté. Ce qui a amené la croissance des antivaleurs dans le milieu féminin tel que la prostitution, la promiscuité, utilisée pour le plaisir des dirigeants et des danses pour le compte du régime (le manyonga). Bref, la femme de cette époque a été chosifiée, malgré des divers programmes en sa faveur tel que le programme sur l'émancipation de la femme congolaise. En réalité elle a été utilisée plus pour des gains politiques.

Après les années 90, marquées par le lancement du processus de démocratisation, les femmes congolaises, comme toutes les couches de la population, ont profité de cet élan pour faire valoir leur revendication. C'est ainsi que petit à petit, ont émergé les organisations féminines et elles se sont distinguées dans des domaines qui étaient jadis réservés aux hommes tels que la politique, l'armée, la police nationale, la magistrature, le Barreau, etc

Malheureusement cette période a été aussi caractérisée par des crises politiques et des guerres successives qui ont particulièrement affecté la femme en générale et la femme paysanne en particulier. C'est en cette période que les graves violations des droits humains perpétrées et enregistrées notamment des viols, génocide, homicide, abus sexuels, assassinats, exploitation sexuelles des femmes, pillage des ressources naturelles et minières, etc.

## **II. QUELQUES EVENEMENTS TRAGIQUES**

### **1) Les opérations Kimia et Mbata de 1993 à 1996**

Un conflit avait surgi entre communautés en date du 20 mars 1993 à Ntoto, un village du Territoire de Walikale, situé à 110 kilomètre à l'Ouest de Goma. L'ampleur des affrontements, selon différentes sources, témoigne de la tension extrême qui régnait dans la région. Un délégué de l'Organisation Internationale d'Urgence Médicale « Médecins Sans Frontière » (MFS) dénombrait 50 corps des personnes tuées et mutilées le surlendemain des affrontements.

Ces tueries massives avaient entraîné des fuites et des déplacements des populations à la recherche de la paix occasionnant ainsi des viols massifs et des traitements dégradants sur des femmes et les enfants.

### **2) L'afflux massif des réfugiés rwandais en 1994**

D'avril à Juillet 1994, un génocide a eu lieu dans tout le Rwanda voisin : les Hutus, civils et militaires, instrumentalisés par leurs chefs locaux et nationaux, anéantirent massivement leurs frères Tutsi ainsi que les Hutu opposant au régime du Président HABYARIMANA, ou présumés tels.

Plus de 2 million des personnes, hommes, femmes et enfants ont franchi la frontière congolaise avec armes et bagages pour se réfugier et se sanctuariser au Kivu, sous les auspices de la force d'intervention française dite « opération turquoise ».

Une masse agressive des réfugiés quitta les camps entourant Goma pour s'enfoncer dans le Masisi et Walikale où cet afflux Hutu soudain raviva la donne ethnique. Les affrontements reprirent cette fois une masse des miliciens et militaires Hutu aguerris muni d'un armement moderne, à des villageois éperdus.

Cette situation aggrava la situation des femmes. Les femmes réfugiées rwandaises mourraient comme des mouches en chemin car errant sans destination connue, les femmes trouvées se sont vu en fuite et éloignées de leurs maisons, champs, car leurs villages et champs étaient incendiés, etc

### **3) La guerre de libération 1995-1997**

Cette période est caractérisée par le renversement du régime MOBUTU par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération dirigée par Mzee Laurent Désiré Kabila.

Les troupes en débandade de l'ex Forces Armées Zaïroises, dans leur fuite, ont pillé, saccagé et même violées les femmes sur leur passage.

### **4) Les conflits armés de 1998-2003**

Un autre groupe armé surgit et s'oppose au régime de Mzee Laurent Desiré KABILA et installe sa base militaire à Goma et à Bukavu, à l'Est de la RDC, il s'agit du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RDC).

De ce groupe, d'autres petits groupes rebelles prirent naissance.

C'est pendant cette période qu'on cite des cas des femmes enterrées vivantes à KASIKA et MAKOBOLA dans le Sud-Kivu.

Des massacres, des atrocités et des viols massifs ont été enregistrés dans le Nord-Kivu, particulièrement dans les Territoires de Masisi, Walikale, Rutshuru, Lubero, etc.

Les femmes paysannes ont été privées de leurs champs, de leurs maisons de campagne, leurs villages incendiés, provoquant l'errance et les déplacements massifs des populations.

### **5) De 2003 à ce jour**

L'année 2003 a été caractérisée par le déclenchement du dialogue inter congolais, la conclusion de l'accord global et inclusif ainsi que l'organisation des élections.

Les ex belligérants avaient pris la décision de mettre fin à la guerre et de s'aligner dans un processus de démocratisation. Malheureusement, l'insécurité n'a pas pris fin, particulièrement à l'EST de la RDC, causée principalement par les réfugiés rwandais non encore désarmés et des militaires congolais réfractaires au processus de réunification de l'armée et de la police.

Quelques femmes leaders ont participé aussi bien au processus de dialogue politique qu'à celui des élections législatives et présidentielles organisées à l'issue de la transition politique en RDC.

Les Agences des Nations Unies et les organisations de la société civile ont participé aussi à la sensibilisation de la femme pour son implication non pas comme cible mais comme actrice de la vie politique et du processus de changement.

En 2006, il y a eu la tenue des élections législatives et présidentielles. La population y a participé massivement et elle a continué à garder l'espoir d'une paix durable.

### ***III. LES FAITS AGGRAVANTS LES VIOLATIONS DES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DES FILLES EN RDC***

La pauvreté des Femmes, la toxicomanie, le climat d'insécurité, le manque d'accès aux infrastructures communautaires de base et aux services sociaux tels que l'eau, l'électricité, la santé, la nutrition, etc, sont des plus grandes causes de leur vulnérabilité face à toutes les formes de violences basées sur le genre, les violences sexuelles et de l'expansion des antivaleurs traditionnelles et culturelles qui avilissent la femme.

Les graves violations des droits des femmes sont liées aussi à l'exploitation illicite des ressources naturelles et minières par des acteurs nationaux et étrangers : des militaires proches des FARDC, des civils, des FDLR, des CNDP, les réfractaires MAIMAI, PARECO, etc.

L'exploitation illégale des ressources minières observée particulièrement à Walikale dans le Nord-Kivu favorisent aussi les viols massifs sur les femmes et les filles.

Le cas par exemple des Femmes qui transportent des sacs de coltan et de bauxite dans le trajet de Bisie à Walikale, en contrepartie de moins de 1\$ US par sac qui pèse plus de 50 Kg. Nous assistons aussi au phénomène de « **femmes twangaises ou pileuses** » dans les carrés à exploitation artisanal de l'or.

Heureusement que la mesure prise par le Président de la République de suspendre les activités minières dans la partie EST de la RDC a fait baisser la tension et a permis aux femmes de vaquer à leurs activités champêtres et favorisée la réparation de la nourriture sur les marchés.

Dans la recherche de réaliser des activités quotidiennes au profit de leurs familles et leurs communautés respectives, les femmes font par conséquent des travaux qui sont au-delà de leur force, tel que porter des fardeaux lourds des bois de chauffage et de cuisson, des aliments de récolte du champs, des bidons d'eau d'au moins 20 kg porté à la tête ou au dos sur des distances de plus de 5 à 20 kilomètres à pied pour s'approvisionner au niveau des rivières ou du lac faute de disponibilité d'eau potable aux robinets ou des fontaines.

C'est souvent pendant la réalisation de ces genres d'activités que les femmes et les filles sont violées sur la route ou quand elles traversent la forêt durant leurs activités.

Ces viols occasionnent chez plusieurs femmes des maladies sexuellement transmissibles, la propagation du VIH et SIDA, etc. Les enfants nés de ces viols sont rejetés par la société car jugés « issus des semences souillées des ennemis ».

#### ***IV. CONSEQUENCES ET LES MEFAITS DES CONFLITS ARMES RECURRENTS SUR LES FEMMES***

La situation de la femme en RDC demeure très préoccupante.

En effet, jusqu'à ce jour, l'on observe des cas d'incendie des maisons dans des villages, des viols massifs des femmes, des hommes pris par force ou en otage pour des travaux forcées, des pillages et vols des bétails, des enfants atterrés et accablés dans la brousse, des personnes tuées, des milliers des déplacés parmi lesquels des femmes et des enfants ainsi que des personnes âgées, des massacres, des violations massives des droits humains, l'enrôlement des enfants dans les groupes armés, enlèvement, esclavage sexuel, des femmes et enfants issus du viol abandonnés, déperdition scolaire, destruction des infrastructures sociales (écoles, hôpitaux, etc), etc .

Ceci a comme conséquences sur les femmes :

- Situation psychologique et socio économique dégradante,
- Survenance des maladies telles que la fistule, les maladies sexuellement transmissibles, etc

- Propagation du VIH-SIDA,
- Présence d'une culture de violence chez les enfants, surtout ceux recrutés dans les groupes armés et ceux issus de viols à cause de la discrimination,
- Précarité de la vie quotidienne de la femme,
- Les femmes vivent dans une peur permanente d'un homme en uniforme, dégoût et méfiance envers un homme, elles sont traumatisées, exposées à la psychose, névrosées, discréditées, déshonorées, essoufflées, trahies, alourdies, dénaturées, désacralisées, bref coupées de tous leurs contacts humains et privées de leur dignité.

Lors de son voyage le 2 octobre 2010, Madame Margot WALLSTROM, Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies et Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour les violences sexuelles dans les conflits armés dans les villages KAMPALA et NYASI, et sur l'axe MPOFI et KIBUA dans le Territoire de Walikale. a aussi constaté que les femmes violées sont déshonorées, essoufflées, alourdies, discréditées.

## ***V. LES PISTES DE SOLUTION***

Cette analyse succincte de la situation de la femme congolaise depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, nous amène à nous rendre compte de la dégradation progressive de la dignité de la femme en République Démocratique du Congo.

Tous ces tumultes, crises politiques, conflits armés et guerres successifs ont eu une incidence fâcheuse sur la situation humanitaire, économique, sociale et psychologique de la femme congolaise et même de l'enfant.

D'où la nécessité de promouvoir les conditions de paix et de sécurité en République Démocratique du Congo et particulièrement à sa partie EST, qui est souvent le point de déclenchement de toutes les formes des affrontements.

En outre, il convient de faire d'un ciblage stratégique des actions visant la réhabilitation de la dignité de la femme en RDC en tenant compte des aspects medico-sanitaires, psycho social, judiciaire, réparation des préjudices subis, réintégration et réinsertion des femmes survivantes des viols, abus sexuels et violences basées sur le genre, en mettant la femme au centre de toute action qui la concerne, non pas comme cible mais comme actrice du changement, et à tous les niveaux de prise de décision.



Les actions ci-après méritent d'être pris en compte dans les priorités tant au niveau du Parlement, du Gouvernement, de la Justice qu'au niveau des partenaires de financement et de développement :

- Sensibilisation et mobilisation à la culture de la paix et de la justice ;
- La lutte contre l'impunité des auteurs des viols et de toute forme d'acte dégradant la femme ;
- La promotion des mécanismes d'autonomisation des femmes et d'égalité des chances;
- Promotion de l'éducation, de l'alphabétisation, de la formation et du développement professionnel des femmes ainsi que du leadership féminin;
- Promotion de l'esprit d'entrepreneuriat chez les femmes,
- Développement des initiatives communautaires visant la promotion des femmes,
- Promouvoir l'accès à l'emploi et au crédit bancaire en tenant compte des domaines porteurs tels que l'agriculture, le service, les mines, l'environnement, etc ;
- Création d'un observatoire sur les viols, abus sexuel et violences basées sur le genre commis sur les femmes et les filles en vue d'établir des statistiques régulières et des indicateurs.

C'est dans le but d'apporter une réponse à tous ces défis et des réalisations plus concrètes assurant l'autonomisation et l'épanouissement de la femme que nous avons créé la Fondation MUHIMA BINTU SABINE, FOMUBISA, qui se veut, non seulement un espace d'épanouissement de la femme et de la jeune fille congolaise, mais aussi un moyen de lobbying et de plaider pour le respect de ses droits et la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

## **CONCLUSION**

En conclusion, les actions à mener nécessitent des moyens conséquents pour leur efficacité. Actuellement, nous avons élaboré le Projet d'appui à la consolidation de la paix à travers l'agriculture et l'élevage soutenus par la Fondation MUHIMA BINTU Sabine, FOMUBISA en sigle à exécuter dans tout le territoire de Walikale comme réponse à la réhabilitation de la dignité de la femme longtemps meurtrie.

La réalisation de ce projet permettra de créer un espace d'échange, d'alphabétisation et de formation des femmes et des filles ainsi qu'une chaîne de production et de vente des produits agricoles et d'élevage autour des informations sur la paix, la justice, le VIH et SIDA et ce, dans le Territoire de Walikale et de ses environs.

Durant longtemps, la femme congolaise a souvent été victime des conflits et atrocités. L'heure a sonné pour qu'elle s'engage elle-même comme actrice de son développement. A cet effet, nous avons pris la résolution de nous lever avec d'autres femmes de RDC comme artisanes de la paix et passer à l'action. C'est à ce titre qu'un diplôme d'honneur nous a été décerné par l'Association pour les Nations Unies de la République Démocratique du Congo le 30 mars 2011 à l'occasion des festivités du mois de la femme. Nous devons reconnaître par ce mérite, notre encadrement par PGA, à travers ses différentes activités qui nous renforcent nos capacités dans la recherche de la justice, valeur qui réhabilite la femme congolaise dans sa dignité.

C'est ainsi que nous sollicitons l'appui nécessaire pour le financement du projet ci-haut ainsi que l'appui à la réalisation d'une étude approfondie en rapport avec la présente réflexion et par la suite l'appui à l'élaboration d'un code de protection et de promotion de la femme congolaise en rassemblant l'arsenal juridique des questions relatives aux droits de la femme et ses rapports avec la société en RDC (Code de la famille, loi sur les violences sexuelles, Traités, Résolutions et Accords internationaux sur les droits de la femme non encore ratifiés, etc.).

***Sé Honorable MUHIMA BINTU Sabine, PGA/ RD Congo***